

COMMUNE DE DROISY
74270 DROISY

COMPTE RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CCAS
SEANCE du 05 juillet 2025

Date de convocation : 27/06/2025

Présents : Dominique CASAERT, Pierre-Alain REY, Carole LAFFIN, Olivier BALDI, Nicolas FORESTIER, Sylvie RAMILLON, Océane FORESTIER

Absents : Emilie VICTOR, Audrey TOSCHINI, Sylvain LEFORT

Sécretaire de séance : Dominique CASAERT

Ouverture de la séance à 10h00.

Ordre du jour :

- Renouvellement de membres
- Organisation et préparation du repas des aînés

L'an deux mille vingt-cinq, le 05 juillet à dix heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'action sociale de la commune de Droisy s'est réuni en séance ordinaire.

Il est procédé à l'appel des membres du conseil d'administration.

La séance peut débuter sous la présidence de Mme Dominique CASAERT, vice-présidente du CCAS.

Mme la vice-présidente a convié à cette réunion Mmes Sylvie RAMILLON et Océane FORESTIER qui sont désireuses de rejoindre le CCAS pour leur présenter le rôle et le fonctionnement de cette structure.

- 1- Mme la Vice-présidente rappelle que le conseil d'administration du CCAS est composé :
 - Du **maire**, qui est le président de droit du conseil d'administration ;
 - D'**élus municipaux** désignés par le conseil municipal ;
 - Des **membres nommés par le maire** qui sont des personnes non-membres du conseil municipal et qui participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

En raison de la disparition récente de M. le Maire et d'un membre du CCAS, ainsi que la désignation de M. Pierre-Alain REY comme nouveau Maire, le conseil municipal devra désigner les nouveaux membres du conseil d'administration lors de son prochain conseil.

M. le Maire devra également nommer des personnes non-membres du conseil.
Le CCAS devra ensuite procéder à la désignation du (de la) vice-président(e).

2- Le repas des aînés est organisé par la Mairie et le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale chaque année pour les personnes âgées de + de 60 ans.
Cette année la date retenue est le **samedi 04 octobre 2025**.

Face à la présence de moins en moins nombreuses des aînés de la commune lors de ce repas, Il sera proposé aux personnes, cette année, soit un plateau-repas soit un repas en présentiel à la salle communale. Un courrier sera envoyé fin août pour une réponse début septembre permettant de choisir une de ces options. Il sera précisé également que les membres du CCAS peuvent se déplacer pour venir chercher les aînés.

Le panier garni de Noël reste particulièrement apprécié des aînés, madame la vice-présidente propose de réfléchir dès maintenant au choix des produits locaux qui seront retenus.
Une vingtaine de paniers d'un montant d'environ 35 € seront confectionnés et distribués aux personnes de la commune ayant atteint l'âge révolu de **65 ans et +** (l'âge a été abaissé cette année compte-tenu du nombre restreint de personnes de + 70 ans sur la commune). Les paniers gourmands seront amenés auprès des personnes ne pouvant se déplacer pour cause de perte de mobilité ou de maladie.

Il est envisagé également, au printemps prochain, une sortie avec les enfants mineurs de la commune dans un parc animalier ou d'animations. Il faudra en discuter ultérieurement.

Séance levée à 11h35.

A Droisy, le 07 juillet 2025

Mme La Vice-Présidente,
Dominique CASAERT

